

Notes de TD basses: validation de semestre possible?

Par **SedLex**, le **06/01/2011** à **15:31**

Bon voici le Topo: j'ai 4,5 en Contrats, 10 en Administratif (mais j'ai une prof particulièrement balaise et exigeante) et 13 en Pénal. J'ai vraiment insisté sur contrats tout au long du semestre, je me demande si il n'y a pas un acharnement de mon prof... Bref Faisable de valider le semestre? Je bosse comme un dingue, mais je le sens moyen.

Merci,

Par **Yann**, le **06/01/2011** à **15:38**

T'as juste une gamelle, il ne faut pas dramatiser non plus! En plus 13 en pénal c'est une bonne note.

Avec les compensations c'est jouable. Il faut "juste" que tu évites une autre note aussi basse.

Par **SedLex**, le **06/01/2011** à **15:41**

Je commence vraiment à stresser.

A priori je suis plutôt privatiste.

Je vais essayer de blinder les matières sans TD et le Droit Administratif.

Franchement, la 2ème année, c'est vraiment aléatoire...

Par **shaane12**, le **06/01/2011** à **15:43**

Personnellement, j'ai déjà validé une année en ayant eu 2,5 en succession. J'ai eu trois 18 par ailleurs, donc ça m'a aidé.

Le soucis réel c'est le 4,5. Parce que à moins d'avoir 15 en droit des oblig', et c'est chaud, tu n'auras pas la moyenne. Donc pour valider ton UE1, il faut que tu mises sur droit administratif. Après c'est parfaitement faisable. Tu auras peut être ton UE1 de justesse, mais tu l'auras.

Il ne faut surtout pas que tu te décourages. C'est possible, donc fonce !

Par **SedLex**, le **06/01/2011** à **15:46**

J'étais un peu dégouté en Droit Administratif... Au Galop, j'ai eu " l'office communautaire du juge Admin". C'est un des aspects du cours que je préfère. J'ai eu 8 car le contenu était là, mais pas sous la forme attendue... J'ai pas trop compris. Il paraissait qu'on peut avoir peu de connaissances, faire un bon plan et avoir une bonne note. Mais le contraire pas. Ca me paraît... Surprenant.

Par **shaane12**, le **06/01/2011** à **15:56**

Après je dois te dire que pour moi le droit administratif c'était un peu pareil. Je me suis découragée, le TD j'ai pas eu une note super, le galop je n'en parle même pas... En plus, le fait que le prof lise son bouquin, ça m'a un peu dégoûté, donc j'ai pas bossé. Et bien je m'en suis tiré avec 10. Bon, c'est pas terrible, mais c'est le principe. Tu fais un plan correct, assez bateau avec quelques idées et quelques éléments de cours, et tu assures la moyenne. En plus, je pense que tu dois avoir M. Chrétien... et bien il n'est pas connu pour saquer les étudiants.

Par **SedLex**, le **06/01/2011** à **15:57**

Tu es très bien informé, dis moi...
Mais l'histoire des connaissances et du plan, qu'en penses tu? C'est tellement surprenant...

Par **shaane12**, le **06/01/2011** à **16:13**

Mais c'est vrai. La dissertation, c'est un exercice bien plus facile que le commentaire de texte, puisque tu peux te débrouiller sans connaître parfaitement ton cours. Déjà, la délimitation du sujet. C'est ton choix de problématique qui le fait. Ta problématique peut attaquer le sujet selon un angle que tu maîtrises, et cela t'évites de t'embourber dans une explication sur un sujet qui ne t'évoque rien. Et puis, il y a une question de forme. En fait, le but c'est de leurrer ton examinateur. Montrer que tu sais, même si ce n'est pas le cas.

Après, je ne vais pas te mentir, il faut des connaissances. Une bonne base déjà, et une connaissance globale du cours. Cela aide, parce que si tu arrives à glisser incidemment que tu connais d'autres points du cours, c'est du bonus!

Par **alex83**, le **06/01/2011** à **16:29**

Bien sûr que c'est faisable.

Mais faut blinder les autres matières. Et éviter de descendre sous 10 pour le reste.

Mais les notes que tu indiques c'est la moyenne des devoirs en TD et en amphitheatre ? Ou l'un ou l'autre ?

Pour moi, ce sont les cours où ils nous demandent de recracher le cours par cœur où j'ai vraiment du mal (finances publiques et droit commerciale) même si les cours, en substance, sont intéressants... Dommage.

L'année passé j'ai un ami (donc en 1ere années) qui a validé son semestre 1 avec 11 et des brouettes avec 1 en RI... Il a eu a côté un ensemble de notes corrects (entre 10 et 16) qui lui ont permis de largement compenser ce 1.

Mais, c'est sûr que ça fou un coup sur la moyenne quoi...

Par **Yn**, le **07/01/2011** à **17:45**

Avoir des notes mauvaises ou moyennes en TD n'empêche en rien d'avoir son semestre. Perso, j'ai toujours eu des notes meilleures aux partiels qu'en TD (je comprends toujours mieux une matière quand j'ai un aperçu global).

Le droit des contrats n'est pas une matière facile, il y a beaucoup de notion abstraite, c'est une logique vraiment particulière qu'il faut acquérir. Il ne faut pas désespérer, tu auras l'occasion de revoir toutes les notions abordés en régime des obligations.

Par **SedLex**, le **08/01/2011** à **11:14**

Je commence Lundi, j'essaye de faire abstraction de tout cela.

Ce sont bien mes notes de TD, qui comptent pour 50% de la note finale, d'où mon embarras.

Par **x-ray**, le **10/01/2011** à **10:20**

Salut,

J'ai eu ma deuxième année avec 2 en social, ma quatrième année avec 7 en droit de l'urbanisme à l'écrit...Un sujet pourri, un commentaire d'arrêt sur les SAFER et leur rôle sur la mise en valeur des espaces agricoles...(je ne l'oublierai jamais celui-là)

Mais j'ai fait un carton partout ailleurs.

Tu es loin d'être à la ramasse...